

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

S. G. Mgr l'archevêque d'Halifax et les Acadiens

Un correspondant de l'*Evénement*, qui signe "Un Canadien-Français," et que l'on reconnaît facilement, a donné, sous la forme du dialogue, une série de réponses à certaines questions soulevées par une lettre de Mgr l'Archevêque d'Halifax, et publié dans l'*Evangeline* du 28 août dernier. A raison de l'importance et de l'actualité de ce travail, dont l'auteur est loin d'être le premier venu, nous croyons devoir le résumer succinctement en faveur de nos lecteurs.

10 Les Provinces maritimes sont-elles bien pourvues de collèges et de séminaires, et la jeunesse acadienne, sous ce rapport, n'a-t-elle rien à envier au Canada ?

R. Le diocèse d'Halifax est absolument dépourvu de collèges et de séminaires, quoique ce siège métropolitain possède un évêque depuis 70 ans. Les Jésuites, secondés par des citoyens influents, ont bien, dans ces derniers temps, offert de doter Halifax d'un collège, mais ils ont échoué devant une opposition occulte. Aussi, les Acadiens du diocèse d'Halifax n'ont pas encore eu la consolation de voir un de ses enfants élevé à la prêtrise, à l'exception d'un seul toutefois qui est devenu prêtre, parce qu'il a quitté le diocèse pour entrer dans un ordre religieux.

Dans les diocèses d'Antigonis et de Charlottetown, il y a les collèges de St. François-Xavier et de St. Dunstan; mais ces deux maisons étant exclusivement anglaises, ne sauraient servir les intérêts des Acadiens.

Reste le collège de Memramcook, (1) le seul dans toutes les

(1) Fondé par un Canadien, l'abbé Lafrance.